

officier municipal conventionnel de Lyon, et partant fugitif de cette ville. Dorel avait été défendu par mon frère, avocat, dans un procès politique. Il fut reconnaissant, et je n'eus qu'à me louer de lui. Je sus alors que le nommé Dorfeuille, comédien, alors proconsul de la Convention, dans le district de Roanne, était venu à la Pape, que Dubois Crancé lui avait *demandé des renseignements sur mon compte*, et que ceux qu'il avait donnés avaient décidé l'ordre de mon arrestation.

Que devins-je depuis lors ? mon retour à Roanne, mon arrestation peu de jours après, mon retour à la liberté, ma fuite en Suisse, etc., sont des faits qui me sont personnels et peu intéressants. J'échappai aux dangers qui firent tant de victimes, mon savoir-faire n'y fut pour rien, mais la main de Dieu me protégea visiblement, et me voilà, à 81 ans, tout au travers d'une troisième ou quatrième révolution, dont je ne verrai pas la fin.

CHARGOT.

Lyon, le 5 septembre 1834.